

# Commune de BELLECOMBE

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 février 2014

Convocation du 17 février 2014 Secrétaire de séance : Isabelle MATHIEU

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes, J. GAUDY, V. PARMELAND, I. MATHIEU  
Mrs. F. CASAGRANDE, B. FELLMANN, S. GROS. D. GROS, G. GROS  
Excusée : Mme A. DOUKHAN

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2014 est approuvé par 8 voix POUR.

## ORDRE DU JOUR

### ORGANISATION DU BUREAU DE VOTE EN VUE DES ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS :

Les élections municipales de fin mars ont vu leur organisation réformée. Le maire demande aux élus de mettre en place les bureaux pour les 23 et 30 mars et de prévoir des assesseurs assez nombreux pour le dépouillement qui pourra être plus complexe qu'auparavant. Un tableau est constitué pour les deux tours des élections. Il sera fait appel à des administrés non élus pour les compléter sur les trois tranches horaires prévues pour chaque tour.

### PLU :

Le Maire fait le point sur le PLU. L'enquête publique a été clôturée le lundi 17 février à 18h par le commissaire enquêteur à l'issue de sa dernière permanence. Le commissaire a reçu un certain nombre de visites d'administrés et quelques courriers lui sont parvenus. Le commissaire a remis sa synthèse le vendredi 21 février au maire en présence de Mme Regad de Jura Habitat. La commune a quinze jours pour rendre ses réponses aux questions du commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur rendra son compte rendu d'enquête le 17 mars au plus tard. Le maire présente les questions posées par le commissaire enquêteur à partir des avis des Personnes Publiques Associées et les avis des particuliers. Les réponses à ces questions sont proposées par les élus et retenues pour le mémoire en réponse ; les réponses aux éléments plus techniques émanant des Personnes Publiques Associées ou des particuliers seront travaillées par le bureau d'études. Le mémoire en réponse pourra être remis au commissaire enquêteur sous huitaine.

### INCIDENTS SUR LES RESEAUX ERDF ET ORANGE :

En réponse aux courriers du maire concernant les incidents sur les réseaux de fin décembre et début janvier, Orange avait déjà répondu qu'une remise à plat était nécessaire. ERDF a répondu de faire un bilan précis de l'état des réseaux sur le territoire de Bellecombe et prévoit une réunion pour déterminer un calendrier des opérations de confortement et d'enfouissement des réseaux. Il faudra déboucher sur un plan pluriannuel de travaux. Le SIDEC a été destinataire de ces courriers et nous assistera lors des prochaines réunions sur cette question.

### APPROCHE DU BUDGET 2014

Le budget 2014 est en préparation. Il faudra faire des choix en termes d'investissement. Les possibilités de travaux, une fois déduits les derniers investissements liés au PLU, seront limités à environ 60000€. Il faudra réfléchir assez vite sur l'opportunité de lever un emprunt à un moment où les taux d'intérêt sont très bas. Il est à noter que l'emprunt principal qui avait servi à couvrir une partie de l'investissement dans l'immeuble communal de Boulème est arrivé à terme en décembre 2013, ce qui libère la commune d'une annuité d'environ 10000€. La commission Finances communales se réunira courant mars pour préciser ces choix.

### INFORMATIONS DIVERSES

- Rallye Neige et Glace :

Le Rallye Neige et Glace est passé le mardi 4 février sur le territoire de la commune entre La Simard et Les Mouilles, du nord au sud sur une route enneigée. L'organisateur, à la demande expresse du maire, s'était engagé à ce que la vitesse des concurrents soit limitée à 30km/h. Il n'en a rien été et un concurrent a percuté le véhicule de M. Pitel à la sortie du virage des Sétines. D'autres riverains ont constaté que les concurrents dépassaient largement la vitesse fixée. L'avis favorable de la commune était subordonné à la bonne conduite des concurrents. Les élus proposent que l'autorisation de traverser la commune ne soit pas renouvelée si l'organisateur en fait la demande l'année prochaine.

- Projet communautaire de développement

La Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude a mené une étude importante sur l'avenir du territoire. Le bureau d'études Viarégio a remis son dossier après six mois de travail et de concertation avec les élus du territoire. Ce dossier et les principaux axes de développement sont disponibles sur un CD et consultables en mairie. Ce document sera aussi une contribution à l'élaboration du SCOT du Haut Jura.

- Subvention du Souvenir Français :

Une demande d'aide avait été déposée auprès du Souvenir Français en automne au moment où le conseil municipal a décidé de rénover la plaque commémorative de la mairie aux Coupes. Cette association nationale vient de nous octroyer une subvention de 400€ pour cette restauration, soit la moitié du coût de cette opération à savoir 810,70€.

- Salle intercommunale de la cure aux Moussières

Le maire lit un courrier de remerciements après la décision du conseil de mettre cette salle à disposition d'un club de travaux créatifs.

- Spectacle à l'école des Sorbiers

Mme la Directrice de l'école des Sorbiers a retenu un spectacle pour les enfants de l'école en juin prochain. Ce spectacle sera financé à parts égales par les trois communes du SIVOS comme celui de l'année scolaire 2012/2013. Le coût du spectacle (255€) entrainera une aide de 85€ à la coopérative scolaire de la part de Bellecombe.

- Sécurité du bâtiment communal de Boulème

Au moins deux intrusions de touristes dans le hall et les escaliers de l'immeuble communal de Boulème ont été signalées par les locataires. Ces deux groupes ont déjeuné dans les locaux et sont même entrés dans l'appartement du rez de chaussée pour utiliser les toilettes alors même que les locataires étaient présents. Le maire a posé des affichettes pour une mise au point polie ; il propose toutefois au conseil de réfléchir à la pose d'un dispositif de sécurité à l'entrée du bâtiment si de tels faits se reproduisent. A cette occasion, d'autres incivilités sont signalées en particulier au niveau du stationnement sur et hors des parkings, rendant parfois difficile l'accès aux conteneurs de collecte des ordures ménagères et le déneigement.

La séance est levée à 23h.

Le Maire,

Bernard FELLMANN